

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

France	1 an	5 mois	3 mois
France	Fr. 1.80	1.10	0.60
Étranger	Fr. 2.20	1.40	0.80

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.

Compte de chèques postal N° 141

O. L. X.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou en
L'Étranger	25 »	son espace
Réclames	50 »	

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Ralentissement des opérations entre la Somme et l'Oise.

Le maréchal Foch vient de bouleverser le plan de campagne de l'état-major allemand, qui se flattait (cela était visible) de terminer la guerre cette année par une série de coups foudroyants. Ceux qu'il avait frappés depuis le 21 mars, entre Arras et Saint-Quentin, entre Ypres et Béthune, au sud-ouest de Noyon, puis, enfin, sur le front de l'Aisne, avaient fait aux Alliés de cruelles blessures. Le recul jusque sous Amiens, la retraite derrière la Lys et l'abandon des hauteurs entourant Ypres, la perte des fortes positions au nord de Compiègne, et surtout l'avance allemande jusqu'à Château-Thierry, avec les pertes d'hommes et de matériel qui avaient marqué cette série d'infortunes, paraissaient avoir gravement ébranlé le front franco-anglais. Paris était menacé; Amiens, à la merci d'un nouveau coup de bélier; or, Paris, c'est le centre stratégique de l'Entente, et la perte d'Amiens eût mis en grand péril les communications entre l'armée anglaise des Flandres et le groupe des armées franco-américaines.

Cependant, le fait que les armées allemandes n'avaient pu, au mois de mars, intercepter du premier coup ces communications, ni d'avantage, dans les critiques journées de la fin mai, poursuivre leur marche contre Paris, étaient des symptômes rassurants pour les Alliés. Le général Foch avait pu arrêter le flot torrentiel des armées allemandes qui s'était déversé, irrésistible, semblait-il, dans la direction de Compiègne, dans la direction d'Amiens, dans la direction de Hazebrouck, dans la direction de Meaux. Par tout, la digue levée en toute hâte avait contenu l'inondation.

Cependant, l'opinion publique, en France, attendait mieux encore. Aux heures angoissantes où l'armée Hutier semblait dévaler vers Paris par la rive droite de l'Oise, des voix qui l'appréhension rendait impérieuses avaient réclamé une contre-offensive. Le généralissime français n'y pouvait songer à ce moment, heureux s'il réussissait à boucher la brèche ouverte au nord de Paris dans le front britannique. Au mois de mai, quand de nouveau un pan de la muraille protectrice s'abattit dans la catastrophe du Chemin des Dames, le généralissime tenta bien une contre-offensive dans le flanc de l'armée Boehn, contre Soissons, mais l'attaque qui se déclara aussitôt à l'ouest de l'Oise l'obligea à renoncer à son projet pour parer à ce nouveau danger.

Une contre-offensive susceptible de renverser les rôles et de remettre les Alliés dans le chemin de la victoire exigeait une vaste préparation. Le général Foch se trouva prêt, un mois et demi après le revers de l'Aisne, au moment où les Allemands, de leur côté, se disposaient à frapper un nouveau coup.

On les soupçonna de s'être fait illusion sur l'affaiblissement auquel ils croyaient avoir réduit l'adversaire et de n'avoir pas beaucoup redouté les déterminations qu'il mènerait. Depuis le 21 mars, la presse allemande était pleine de la théorie que la série des batailles de 1918 était une campagne de destruction des réserves ennemies et non pour un objectif géographique. Et, dans tous ces articles, apparaissait la conviction que les réserves du général Foch — cinquante à soixante divisions — avaient dû être en grande partie engagées prématurément dans les batailles de Picardie, des Flandres et du Tardenois, et qu'elles se trouvaient fortement réduites.

On ne peut s'expliquer que par cette croyance à la faiblesse, voire à l'impuissance relative de l'adversaire, la décision présomptueuse prise par l'état-major allemand de faire accomplir à l'armée Boehn, qui faisait face à Paris, une conversion vers le sud-est, et de lui faire franchir la Marne et prendre la direction d'Épernay, pour tourner Reims, quand il savait que le général Foch avait le principal groupe de ses forces rassemblé devant l'armée Boehn, prêt à fondre sur elle dès qu'elle lui présenterait si opportunément le flanc.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. L'état-major allemand avait été au-devant des vœux de Foch, qui n'aurait pu souhaiter des

conditions plus propices à la réussite du coup qu'il avait préparé.

La débâcle du général Gouraud, commandant du front de Champagne, devant l'attaque allemande dans ce secteur, en faisant se perdre dans le vide et se briser sous un feu d'artillerie meurtrier l'élan des armées Mudra et von Ettem, débarrassa le généralissime de tout souci de ce côté et lui permit d'opérer en pleine liberté d'esprit entre l'Aisne et la Marne.

La fausse sécurité où étaient les Allemands, en ce qui concerne le front de Soissons-Château-Thierry s'est trahie par divers incidents de la bataille: ainsi, ce front dut être regarni à la hâte d'infanterie et d'artillerie qu'on fit revenir de la rive sud de la Marne.

La contre-offensive franco-américaine entre l'Aisne et la Marne avait donc déjà appris à l'état-major allemand qu'il s'était singulièrement abusé en supposant que les réserves du généralissime français n'étaient plus intactes. Le nouveau coup de masse qui lui vient de recevoir entre la Somme et l'Oise achève cette démonstration, cuisante pour lui.

La nouvelle offensive des Alliés a surpris les Allemands, comme la première. Ils ont reconnu alors qu'ils avaient été pris en dépourvu; cette fois-ci, le brouillard a favorisé l'entreprise de l'assaillant. Les chars d'assaut ont de nouveau eu une part éminente au succès de l'attaque, comme cela avait déjà été le cas le 18 juillet entre Soissons et Château-Thierry. Les armées Mangin et Degouta étaient précédées d'une ligne serrée de chars d'assaut: il y en avait un tous les vingt mètres. Le char d'assaut français est plus petit et plus agile que le tank anglais; il est moins puissamment armé, mais il échappe plus facilement à l'artillerie de la défense. Sur le théâtre des opérations en cours, les chars d'assaut ont de nouveau fait « merveille »; ils sont arrivés, à la faveur du brouillard, jusque dans les positions de l'artillerie allemande.

Mais le brouillard ne peut excuser les chefs allemands de s'être aussi complètement laissés surprendre.

Encore une fois, c'est pour s'être exagéré l'affaiblissement éprouvé par l'adversaire dans les batailles de mars à juin que le commandement allemand voit ses plans bouleversés. On aperçoit dans la presse allemande le reflet de cette illusion; elle supputait ce qui pouvait rester de réserves au général Foch; elle ne trouvait plus qu'un résidu infime et elle faisait peu de cas des renforts américains, tenant pour fantaisistes les chiffres énoncés à ce sujet. Or, les troupes américaines commencent bel et bien à compter et elles ont eu une part marquante dans la contre-offensive entre l'Aisne et la Marne.

Le sort de la campagne, que Berlin tenait pour fixé, est remis en question: on en fait presque l'aveu dans la presse d'outre-Rhin; la situation apparaît grave; on y pressent que les rôles pourraient bien être définitivement renversés et l'Allemagne contrainte à la pure défensive.

Toutefois, sur le théâtre des opérations, le recul s'est arrêté; depuis dimanche, les Alliés n'ont plus fait que des progrès de détail. Les Allemands ont amené des troupes fraîches et exécutent de violentes charges; leur artillerie balaye sans discontinuer les approches de leur nouveau front. Celui-ci n'est-il que provisoire? Les Allemands se retirent-ils jusque derrière la Somme? La presse de Paris le tient pour probable; elle considère que le renforcement de la résistance n'a pour but que de gagner du temps afin de pouvoir évacuer le matériel; elle estime que le massif de Lassigny, encerclé, ne peut tenir à la longue contre la pression de l'armée Humbert. Elle espère que les troupes françaises rentreront bientôt à Noyon.

L'amiral Del Bono, ministre italien de la marine, a déclaré à un rédacteur de la Tribuna que le nombre des vaisseaux torpillés par les sous-marins allemands va toujours en diminuant. Au mois d'avril 1917, la flotte italienne avait perdu 17 vaisseaux; durant le

mois d'avril 1918, elle n'en a perdu que huit. Les statistiques ont enregistré, pour le mois de mai 1917, la perte de 10 navires; pour le mois de mai 1918, 4, pour le mois de juin 1917, 10 vaisseaux également, en juin 1918, deux seulement. Le ministre de la marine a ajouté que cinq sous-marins ennemis ont été détruits récemment dans l'Adriatique. Ces jours-ci, en part oulier, deux gros sous-marins, l'U. B. 52, et l'U. B. 53, ont été pris dans des filets et coulés. La plus grande partie de l'équipage de l'un de ces sous-marins a été capturée, entre autres tous les officiers et autres gradés.

L'amiral Del Bono attribue ces résultats à la bravoure des équipages italiens, qui obligent souvent les sous-marins à s'enfuir et qui, en certains cas, n'ont pas hésité à faire sauter leurs propres vaisseaux plutôt que de permettre aux Allemands et aux Autrichiens de se ravitailler avec leurs provisions et de tirer parti de leurs papiers de bord. L'amiral a parlé encore en termes réservés des perfectionnements apportés au système des barages sous-marins dans certains détroits où les submersibles ennemis pouvaient pénétrer plus facilement.

L'impôt fédéral de guerre

On nous écrit de Berne :

Dans le message du Conseil fédéral concernant l'impôt fédéral de guerre renouvelé, un premier chapitre est consacré à la situation financière de la Confédération. Notre dette de guerre est évaluée, pour la fin de 1918, à un milliard trois cents millions, dont cent quatre-vingt millions constituant les déficits des comptes d'administration depuis 1914, et cinquante millions l'excédent des dépenses de prévoyance sociale. Il y a lieu de saluer, de la dette de guerre, les quatre-vingt-cinq millions du premier impôt de guerre et les 250 millions que l'imposition des bénéfices de guerre donnera pour la fin de l'année courante. D'autre part, le timbre fédéral fournira une recette de douze à quatorze millions par an.

Le Conseil fédéral est d'avis qu'une importante partie de la dette doit être acquittée aussi rapidement que possible. Il se prononce une fois encore pour le principe de l'imposition de la propriété en toute première ligne, et dans une large mesure. De plus, l'impôt nouveau doit revêtir un caractère extraordinaire.

Le Conseil fédéral repousse ensuite définitivement la motion de M. Gotschel, qui voulait prélever sur la fortune nationale un impôt unique de 1 à 8%. Cette saignée aurait rapporté 715 millions, dont trois quarts pour la Confédération. Le Conseil fédéral se rallie, d'autre part, à l'idée de ses experts financiers, qui ont conseillé de financer l'impôt renouvelé aux trois quarts des frais de mobilisation, les autres dépenses administratives étant exclues et les 350 millions des impôts directs déduits. Il faudrait donc trouver 825 millions moins 350 millions, soit 475 millions.

Les bases de l'impôt de guerre renouvelé sont les mêmes que celles du premier impôt. Pour les personnes physiques, on est en présence d'un impôt sur la fortune et d'un impôt sur le produit du travail; pour les sociétés anonymes, il s'agit d'un impôt combiné sur le capital et sur le rendement de la société.

L'impôt global sur le revenu, avec impôt complémentaire sur la fortune — système préconisé par quelques-uns — est écarté par le Conseil fédéral, à cause des difficultés de la perception. Une autre idée, émise par M. Gaudard, vise l'établissement d'un impôt supplémentaire sur l'accroissement de la fortune survenu depuis le premier impôt de guerre. Le Conseil fédéral n'entre pas dans ces vues, l'impôt préconisé ne devant frapper, en fait, que les milieux agricoles, puisque l'industrie et le commerce sont déjà soumis à l'impôt sur les bénéfices de guerre. Toutefois, le Conseil fédéral entend imposer les tantièmes.

D'autre part, l'autorité fédérale se prononce contre l'extension du nombre des contribuables et contre l'introduction d'un impôt de capitation (taxe personnelle).

En ce qui concerne le rendement financier, le message rappelle que le premier impôt de guerre a produit 123 millions; il prévoit une augmentation de 46 millions à la suite de modifications survenues dans le taux, etc.; une autre augmentation d'un demi-million pour les tantièmes et, enfin, une plus-value de douze millions due à une meilleure taxation. L'augmentation totale, comparativement au premier impôt de guerre, serait ainsi de 59 millions. Le rendement de l'impôt renouvelé atteindrait donc 182 millions, dont quatre cinquièmes, soit 145 1/2 millions, reviendraient à la Confédération. Trois renouvellements, par périodes de trois ans, rapporteraient ainsi 440 millions environ au fisc fédéral. Il y

aura lieu, d'ailleurs, semble-t-il, de répéter l'impôt quatre fois en douze ans, en admettant que la guerre ne se prolonge pas au-delà de 1919.

Le Conseil fédéral désire que l'article constitutionnel soit liquidé par les Chambres en septembre. L'arrêté d'exécution serait discuté, après la votation populaire qui surviendrait en novembre, dans une session extraordinaire qui se tiendrait en janvier 1919.

L'électrification des C. F. F.

On nous écrit de Berne :

La Direction générale des chemins de fer fédéraux présente au Conseil d'administration un rapport au sujet du plan d'électrification du réseau. La guerre a accru considérablement l'importance de la traction électrique.

L'installation de l'électricité sur tout le réseau coûtera au moins 750 millions (sans les locomotives). Les travaux se feraient en trente ans; la dépense serait de vingt-cinq millions par an. On distribuerait les lignes en trois groupes; l'équipement de chaque groupe occuperait une dizaine d'années.

Il faut deux cent mille chevaux pour le réseau entier; cent cinquante mille sont assurés par les concessions que les C. F. F. possèdent déjà ou posséderont prochainement.

Le premier groupe à équiper comprend les lignes suivantes: Erstfeld-Bellinzone (en cours d'exécution); Bellinzone-Chiasso, Erstfeld-Lucerne, Gollau-Thalwil-Zürich, Immensee-Wohlen-Aarau; Iselle-Brigue (déjà exploitée); Brig-Sion (en cours d'exécution); Sion-Lausanne; Lausanne-Vallorbe; Genève-Renens, Lausanne-Fribourg-Berne; Lucerne-Ollon-Bâle; Scherzigen-Thoune-Berne (en cours d'exécution); Berne-Ollon-Zürich, Brugg-Bâle; Zurich-Winterthur-Saint-Gall-Rorschach, Zurich-Eglisau-Schaffhouse.

Les lignes de ce groupe ont une longueur de 1128 kilomètres, soit les deux cinquièmes du réseau fédéral; leur électrification réduira de plus de la moitié la consommation de charbon.

Lignes comprises dans le groupe II: Thalwil-Coire, Zurich-Meilen-Zuggeren, Uznach-Wattwil; Berne-Langnau-Lucerne, Olten-Soleure-Bienne, Lucerne-Brumig-Interlaken; Dällens-Yverdon-Neuchâtel-Bienne, Neuchâtel-Chaux-de-Fonds-Loche, Berne-Bienne-Sontchoz-Chaux-de-Fonds. Total: 601 kilomètres.

Le reste des lignes du réseau fédéral constitue le groupe III. La classification n'a rien de définitif.

Quant à l'établissement de nouvelles lignes, des engagements ont déjà été pris pour le raccordement des lignes genevoises et la ligne de la vallée de la Sarb (Argovie); de plus, il faut achever la seconde galerie du Simplon.

Au programme des travaux de parachèvement figure le doublement de voie Svirivier-Romont (en cours d'exécution) et Romont-Fribourg-Thurbas, ainsi que l'agrandissement de la gare de Fribourg.

Les locomotives électriques coûteront 450 millions environ.

Au total, les C. F. F. doivent compter, pendant une série d'années, avec les dépenses de construction ci-après: Equipement électrique (sans les locomotives), 25 millions; construction de nouvelles lignes, 4 millions; travaux de parachèvement, 86 millions; matériel roulant, 27 millions; ci: 92 millions. Au bout des dix premières années, les dépenses descendront à 80 millions.

Pour se procurer ces fonds annuels, on sera obligé de recourir, comme par le passé, à des emprunts à court terme, qu'on remplacera plus tard par des bons de caisse à plus long terme, par des emprunts consolidés ou encore par des inscriptions dans le livre de la dette, dont on étudie actuellement l'institution.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Chapitre général de Menzingen

On nous écrit :

La Liberté a déjà annoncé que le Chapitre général des Sœurs de la Sainte-Croix, réuni à Menzingen, a confirmé pour une troisième période de cinq ans, comme Supérieure générale de la Congrégation, la Révé. Mère Maria-Carmela Motta, d'Airolo, sœur de M. le conseiller fédéral Motta. Cette confirmation est l'objet d'une demande de dispense adressée au Saint-Siège. Les statuts n'admettant la réélection de la Supérieure que pour une période seulement. On ne doute point, d'ailleurs, que la dispense ne soit accordée.

Les religieuses ayant droit de participation au Chapitre étaient au nombre de 118. Étaient présentes: 103, sous la présidence de S. G. Monseigneur Stammer, évêque de Bâle et Lugano. La Congrégation de la Sainte-Croix compte actuellement 1740 membres, dont 1350 en Europe, 228 dans l'Afrique du sud, 139 dans l'Amérique du sud et 14 dans les Indes orientales.

La guerre européenne

L'offensive franco-anglaise

Journal du 11 août

Communiqué français du 12 août, à 8 heures après midi :

Entre l'Avre et l'Oise, situation sans changement. Pendant la nuit, bombardement dans la région de Marquilliers et Grivillers. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais du 12, après midi :

L'ennemi a de nouvelles attaques, hier soir, nos positions au sud de Lihons. Il a été repoussé. A la suite d'une opération exécutée avec succès immédiatement au sud de la Somme, nous avons fait 200 prisonniers. Nos positions, à l'est de Méricourt, sont restées à notre ligne, à l'est d'Etiennehem, sur la rive nord de la Somme.

A droite de la 4^e armée britannique, nos alliés ont fait des progrès hier après midi, dans la direction de Roye, enlevant les villages d'Armanecourt et de Tilloloy. Sur la partie nord du front britannique, nous avons amélioré notre ligne à l'est de Robecq, entre Vieux Berquin et Merris.

Communiqué allemand du 12 août, après midi :

Entre l'Yser et l'Ancre, plusieurs attaques locales de l'ennemi ont échoué; au nord de la Lys, nous avons repoussé une attaque anglaise d'une certaine puissance.

Sur le front de la bataille actuelle, l'adversaire a entrepris, de bon matin, de violentes attaques au nord de la Somme, et entre la Somme et Lihons. Elles ont, pour la plupart, échoué sous notre feu; l'une ou l'autre ont été repoussées par nos contre-attaques.

Dans la lutte engagée pour la possession de Lihons, l'ennemi s'est avancé à l'est de cette localité. Nos contre-attaques l'ont rejeté sur les lignes nord et est du village. Vifs combats locaux entre Lihons et l'Avre.

Au sud-ouest de Chaulnes, nous avons attaqué l'ennemi et repris Hallu.

De part et d'autre de la route Amiens-Roye, de fortes attaques ennemies se sont succédées jusqu'à la tombée de la nuit. Elles ont complètement échoué. Les Français ont éprouvé des pertes particulièrement lourdes, près de Tilloloy. Ils ont cherché, sur ce point, à opérer la trouée en portant leur artillerie en avant, à la suite des chars d'assaut. Notre infanterie et notre artillerie ont mitraillé l'ennemi devant nos lignes.

Journal du 12 août

Communiqué français du 12, à 11 heures du soir :

Entre l'Avre et l'Oise, nos troupes ont enlevé le village de Gury et fait quelques progrès au nord de Roye-sur-Matz et de Chevignacourt.

Sur le front de la Vesle, nous avons repoussé deux fortes attaques sur nos positions au nord de la rivière, dans la région de Fismes. Journée calme partout ailleurs.

Communiqué anglais du 12, au soir :

Aujourd'hui, des combats heureux ont eu lieu dans le voisinage de la route de Roye, à l'est de Fouquescourt et sur la rive sud de la Somme. Sur chacun de ces points, nous avons avancé notre ligne et fait quelques centaines de prisonniers.

Au sud de la Somme, nos troupes se sont emparées du village de Prognat, après un vif combat, au cours duquel l'ennemi a subi de lourdes pertes, tant en prisonniers qu'en tués. Le combat continue dans les environs de cette localité.

À la droite de l'armée britannique, les troupes françaises ont pris les Loges. Rien à signaler sur le reste du front britannique.

Communiqué allemand du 12 au soir :

Sur le front de bataille entre l'Ancre et l'Avre, journée calme. Entre l'Avre et l'Oise, des attaques ennemies ont échoué.

Un hommage au maréchal Foch

L'ordre américain des Chevaliers de Colomb a décidé d'offrir au généralissime Foch son bâton de maréchal. Le bâton portera cette inscription: « Nancy, Saint-Gond, Ypres, la Somme, seconde bataille de la Marne. »

Les Chevaliers de Colomb sont une association comptant 425,000 membres.

Usines américaines en France

De Washington :

Le Département de la guerre annonce que les plans pour l'érection en France de grandes usines pour la fabrication de canons sont achevés. Ces usines, qui seront comparables aux établissements Krupp, à Essen, occasionneront une dépense de 150 millions de francs.

Des bombes aériennes sur Calais

Calais, 13 août.

(Havas.) — Des avions ennemis ont survolé la nuit dernière la ville; ils ont lancé des bombes et effectué des tirs de mitrailleuses, malgré les tirs de barrage.

L'inventeur des chars d'assaut français

Le général de brigade Estienne, commandant l'artillerie d'assaut, a reçu le grade de commandeur de la Légion d'honneur, avec le motif suivant :

« Officier général d'une haute intelligence et d'une valeur exceptionnelle, qui, par la justesse et la fécondité de ses idées, l'entrain et la foi avec lesquelles il a su les défendre et les faire triompher, a rendu les plus éminents services à la cause commune. A créé et organisé de toutes pièces, malgré des difficultés sans nombre, le merveilleux instrument de combat qu'est l'artillerie d'assaut, en a fait une arme redoutable, dont la puissance nous a été précieuse, et qui a contribué, notamment, pour une large part, aux succès des armes françaises dans la deuxième quinzaine de juillet 1918. »

A ce propos, notons que le nom sous lequel ont été désignés dès leur origine les chars d'assaut de l'armée britannique ne tire pas son origine du mot anglais *tank*, réservoir; c'est un nom propre, l'un des patronymes de l'inventeur du tracteur sur roues à chenilles, l'ingénieur Thomas Tank Burral, directeur d'une grande manufacture de Norfolk.

LE NOUVEL EVEQUE DE MINSK

On nous mande que Mgr Sigismund de Losinski, le nouvel évêque de Minsk, est Polonais et non pas Russe.



Le nouveau chef de l'amirauté allemande

L'amiral Scheer est né en 1863. Il a commandé la flotte allemande de haute mer dans la bataille navale du Skagerrak.

En Roumanie

L'ex-chef de la police de Jassy a été arrêté sous l'accusation d'avoir reçu des sommes d'argent avant la déclaration de guerre, spécialement de Russie.

LE CHOLERA

On mande officiellement de Vienne : A l'encontre des informations parues récemment sur une prétendue épidémie de choléra en Autriche, notamment en Galicie, il est établi qu'il n'y a pas de choléra en Autriche.

Tremblement de terre

La station d'observation sismologique de Zurich a enregistré le 10 août à 7 h. 46 du soir, et le 11 août à 2 h. 25 de l'après-midi deux se-

cousses de tremblement de terre assez fortes, à une distance d'environ 500 kilomètres de Zurich, dans la direction sud des Alpes.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Suisse et Russie

La Tribune de Lausanne a dit que M. Karl Moor, ancien conseiller national socialiste, est parti pour la Russie, après avoir eu un entretien avec M. le conseiller fédéral Schulthess, qui l'aurait chargé d'une mission officieuse. M. Moor aurait été chargé de négocier un traité de commerce et un traité d'établissement avec le gouvernement des Soviets.

L'Agence télégraphique suisse remet les choses au point :

De sa propre initiative, M. Moor s'est rendu auprès du chef du Département d'économie publique et lui a communiqué, tout en présentant deux dépêches du gouvernement russe, que ce dernier l'appelaient à Moscou. Il ajouta qu'il avait en Russie de très bonnes relations; que, lors de son dernier séjour en Russie, il était intervenu avec succès pour des Suisses et la sauvegarde de leurs intérêts, et déclara qu'il se proposait de faire des démarches en faveur des futures relations commerciales entre les deux pays et de contribuer au ravitaillement de la Suisse.

M. le conseiller fédéral Schulthess prit connaissance de ces déclarations en faisant remarquer que, vu les questions de transit et d'autres circonstances, il serait très difficile d'établir des relations avec la Russie. Il fit remarquer que le traité de commerce entre la Suisse et la Russie, dénoncé par le gouvernement de Kerensky, expirait le 1^{er} novembre prochain et que, malgré une demande formelle de notre légation, la Suisse ignorait encore aujourd'hui l'opinion du gouvernement russe actuel à ce sujet.

M. Moor déclara qu'il parlerait de cette question à Moscou. Seules ces affaires d'ordre économique ont fait l'objet de la conversation. Aucune affaire d'ordre politique n'a été abordée ni même effleurée. Il n'a été question d'aucune façon de la reconnaissance par la Suisse du gouvernement russe actuel. Il est donc inexact de dire que M. Moor ait été chargé d'une mission quelconque par le Département d'économie publique.

La frontière italo-suisse formée

La frontière italienne est fermée depuis dimanche soir, à 6 heures.

La frontière autrichienne

Une dépêche de Buchs au Bund dément la nouvelle de la fermeture de la frontière autrichienne.

Nous lisons dans l'Ostschweiz, de Saint-Gall : « Le trafic par Sankt-Margrethen et les ponts du Rhin, entre l'Autriche et la Suisse, est interrompu, à cause de la grippe, depuis hier matin, lundi. Ne reste ouverte, pour le grand trafic, que la voie Buchs-Innsbruck. »

M. Guilbeaux rendu à la liberté

Le publiciste Henri Guilbeaux a été remis en liberté après une détention d'un mois. On l'avait arrêté sous le soupçon de menées révolutionnaires.

Une Bernoise condamnée en Italie

On nous écrit : Le Corriere della Sera du 10 août annonce la condamnation d'une jeune Bernoise, M^{lle} Sophie Gilgen, femme de chambre dans une pension de la rue Cantù, à Milan. Le journal dit que les « paroles germanophiles et attentatoires à l'honneur de l'armée italienne prononcées par M^{lle} Gilgen avaient provoqué les protestations générales des pensionnaires et du personnel de service de la pension. »

LA SAISON

On nous écrit : La station de Lœche-les-Bains est particulièrement favorisée cette année-ci. Outre que les hôtels y jouissent d'une clientèle nombreuse, aucun cas de grippe ne s'est produit jusqu'ici parmi les baigneurs. Souhaitons que cela dure.

L'ÉPIDÉMIE

Dans l'armée

À Thoune, est décédé, victime de la grippe, le premier lieutenant Jacques Hermetjat, de la 1^{re} compagnie du bataillon 3 de landsturm vaudois. Il avait 48 ans.

D'Olten arrive la nouvelle de la mort d'un jeune officier des troupes sanitaires, le lieutenant-médecin Emile Orelli, qui a succombé à une pneumonie grippale, à l'établissement sanitaire d'étapes.

Une petite ville éprouvée

La grippe sévit avec intensité à Orbe; on y a compté, la semaine dernière, dix décès, dont sept sont dus directement à la grippe. Trois enroulements y ont eu lieu samedi.

L'infirmerie regorge de malades; des lits sont installés jusque dans les corridors. Plusieurs cas sont très graves; des familles entières sont atteintes.

Victimes de leur dévouement

À Genève, un médecin, M. le docteur d'Arcis, et une infirmière, M^{lle} Gérard, ont succombé. M. Henri d'Arcis était né en 1878; il était chirurgien adjoint et chef de clinique chirurgicale à l'hôpital cantonal de Genève.

En Valais

On nous écrit : Selon un communiqué aux journaux, le nombre total des cas de grippe n'a pas dépassé 2400.

Le nombre total des décès signalés en Valais est de 78 depuis le 21 juillet. Le Département de l'Intérieur constate que la maladie est plutôt en décroissance dans le canton.

Le Walliser Bote, paraissant à Sion, a dû suspendre, quelques jours, sa publication, son rédacteur et ses imprimeurs ayant été atteints par l'épidémie. Aujourd'hui, le journal paraît de nouveau, mais avec une seule page.

La grippe a complètement disparu du Grand-Saint-Bernard, où les touristes commencent à arriver.

Au Tessin

On nous écrit de Lugano : Depuis une semaine, il n'y a plus eu de nouveau cas de grippe dans la population civile de Bedigliora (Malcantone). Les malades vont tous mieux.

Parmi les villages du Malcantone, ceux de Curio et de Novaggio ont été complètement épargnés par la maladie. Celle-ci sévit, par contre, à Tesserette, surtout parmi les militaires. M.

Un fait incroyable

On nous écrit : Le Briger Anzeiger rapporte le fait suivant : Un soldat du bataillon 89 mourait. L'autre jour, en service actif. Ses camarades habillèrent le mort, conformément à leurs mœurs et traditions religieuses. Mais, le lendemain, le lieutenant-colonel Gygar ordonna de dévêtir à nouveau le mort. Les camarades désignés pour cette besogne expliquèrent à l'officier les usages locaux, et refusèrent de s'exécuter. Trois autres soldats appelés pour la même corvée n'obéirent pas davantage. Un troisième groupe, enfin, s'exécuta.

La patrie rendit le mort aux siens sans vêtements et avec des membres brisés. Le fait est confirmé de divers côtés au journal de Brigue, lequel réclame énergiquement l'intervention de l'autorité supérieure.

Des convalescents mal traités

On nous mande de Sonceboz qu'une partie des soldats convalescents de l'hôpital militaire de Bienna ont été envoyés à Sonceboz, où ils couchent sur de la paille. Un petit nombre seulement ont été expédiés dans l'Oberland. A Sonceboz, pays de brouillard, l'un ou l'autre convalescents sont retombés malades. Pourquoi ne sont-ils pas traités comme les autres ?

Chronique alpestre

Une jeune fille d'Engelberg, qui faisait une excursion au Rothstock, a été victime d'une chute mortelle. Le corps a été retrouvé.

Pour la clinique Saint-Amé A SAINT-MAURICE

On nous écrit :

Sans aucun préambule, sans tourner autour du pot, comme disaient nos grand-mères, la clinique Saint-Amé se rappelle au souvenir du public sympathique qui, à l'occasion, ne lui a pas marchandé sa générosité.

Envahie, dès fin juin, par un nombre inattendu et considérable de malades atteints de la grippe, elle a vu, en deux semaines, se subtiliser comme de l'éther sa provision de légumes et de fruits.

Depuis plus de quinze jours, elle n'a plus une pomme de terre à la cave.

Comment faire ? La commune ? — Elle n'a pas reçu ses tickets ! — Les palates du jardin ? — Elles ne sont pas mûres.

Sans oranges de Berne, il n'y a pas de repas complet pour un Suisse.

Et Papaw le Russe, et Pessina l'Italien, et ces messieurs les Français les aiment bien aussi. Tandis que du riz... Ah! du riz... ils disent tout bas qu'ils en ont bientôt assez.

Qui donc, né malin ou bon cœur, viendrait, d'une manière ou d'une autre, à notre secours, soit en nous envoyant quelques sacs du précieux tubercule à un prix abordable, avec tous les passeports administratifs, soit en nous adressant quelques mesures, — pour l'amour de Dieu ?

Nous remercions bien sincèrement les personnes dévouées qui nous ont fourni, pour nos frères, des rafraîchissements en fruits et en tisanes.

Le 10 août, fête de saint Laurent, a été célébré, dans la plus stricte intimité à cause de la grippe, l'anniversaire de l'ouverture de la Clinique, il y a dix-sept ans, par une opération chirurgicale d'urgence.

Ce jour-là, l'ambition du fondateur de l'œuvre était de mettre quatre ou cinq lits à la disposition des malades de la région.

En 1918, depuis fin juin, soit depuis l'invasion de l'épidémie, soixante malades ont été soignés.

Et, après un juste hommage rendu au corps médical, il est permis de penser, sans vanitardise, que, s'il y a eu relativement si peu de décès parmi les nombreux soldats de la garnison de Saint-Maurice, pendant cette période d'épidémie, c'est bien aussi, un peu, grâce aux secours et aux soins immédiats trouvés à Saint-Amé.

Rejoignons-nous et remercions Dieu du résultat obtenu et du progrès réalisé. Encourageons-nous tous, les uns en ouvrant les sacs et les paniers, les autres en maintenant à la hauteur le sacrifice et l'oubli de soi-même au service des malades. X.

LA VIE ECONOMIQUE

Les accapareurs au travail

On nous écrit :

L'entrefilet de la Liberté d'hier concernant les accapareurs au travail est de toute actualité. Le fait critiqué s'est déjà produit à l'occasion de la vente des pommes de terre printanières. Alors que, pour notre canton, le prix officiel était fixé à 32 fr. les 100 kilos, il a été constaté que des courtiers ont revendu cette marchandise jusqu'au double de son prix d'achat, à des représentants de villes suisses. On a vu de ces exploités gagner par jour, de la sorte, quelques milliers de francs, c'est-à-dire presque autant que le paysan obtenait pour le prix de sa marchandise, et cela sans beaucoup de peines ni de risques. Il faut ajouter que l'une ou l'autre commissions de secours de villes importantes ont favorisé ces abus par le jeu de la surenchère.

Il faut espérer que l'Autorité procédera à une enquête et que les fautifs seront sévèrement punis.

Cette spéculation sur nos produits agricoles n'aurait d'ailleurs pas pu se produire dans les mêmes conditions, si l'autorité fédérale, comme elle vient de le décider maintenant, avait fixé un prix uniforme pour toute la Suisse et si les représentants des villes s'étaient adressés aux of-

fices cantonaux pour obtenir des pommes de terre.

Un fils de paysan

A propos d'un ukase draconien

On a l'ordre de la division des blés du Département fédéral d'économie publique qui enjoint aux glaneurs de livrer leurs épis à l'officialité, sous peine d'être privés de la carte de pain, s'ils veulent conserver le produit de leur cueillette.

Il y a vraiment là une réglementation odieuse. Assurément, il ne s'attendait pas à ce que la Confédération vint étendre ses doigts crochus sur la gerbe de Rulhi, ce charitable paysan vaudois qui, par compassion pour les glaneurs, avait défendu à ses gens de faire passer le râteau sur les champs derrière la moissonneuse!

Quand la douane fédérale est assez peu vigilante pour laisser partir hors de nos frontières des milliers de kilogrammes de denrées expédiées en contrebande, les rigueurs jalouses de la division des blés à l'égard des glaneurs font sourire.

Dividendes du gerro

La fabrique de chaussures Bailly, à Schönenwerd (Soleure) a réalisé un bénéfice net de 2,400,000 fr. en 1917, ce qui lui permet de distribuer un dividende de 10 % et de verser 350,000 fr. à ses réserves. Et le prix des chaussures monte toujours!

Il n'en va pas autrement chez les barons de l'industrie du drap. La fabrique de tissage Illingwald, à Bâle, distribue à ses actionnaires, pour 1917 comme pour 1916, du 25 %.

Le lait à Sion

On nous écrit : Vu la pénurie du lait et sa forte consommation par les malades, le conseil communal de Sion a fixé la ration journalière de lait pour les adultes à environ 3 litres.

Le prix du sel en Valais

On nous écrit : Le Conseil d'Etat du Valais, qui avait été autorisé par le Grand Conseil à élever éventuellement le prix du sel, a porté ce prix à 30 centimes le kilo. Cependant, les stocks encore en magasin devront être vendus à l'ancien prix, sous peine d'amende.

Du charbon pour les morts et non pour les vivants

Il est question que les Chemins de fer fédéraux se bornent à chauffer, l'hiver prochain, les trains qui servent aux grands parcours; ceux qui circulent moins de deux heures ne seraient pas chauffés. Cela veut dire que le charbon sera rare. Et, cependant, il y a des fours crématrices qui continuent à fonctionner, et celui de Genève va reprendre son activité. Or, sait-on que, pour crémér les dix cadavres dont l'incinération a été annoncée dernièrement dans les journaux, il faut 3500 kilos de charbon ?

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le remords

L'église Saint-Sernin, à Brive, avait été cambriolée en mai dernier. Les objets dérobés ont été retrouvés samedi matin par le curé de Saint-Sernin, devant la porte de la sacristie.

Eboulement d'une falaise

Un éboulement de falaise s'est produit entre les plages de Fécamp et de Grainville. Une masse de silex et de marne évaluée à 10,000 ou 12,000 mètres cubes est tombée de 80 à 90 mètres de hauteur. On compte trois morts.

SUISSE

Mystère

On lit dans la Gazette de Lausanne de ce matin : « La personne qui a placé sous une enveloppe adressée à un rédacteur de la Gazette désigné par ses initiales un billet évidemment écrit pour un autre destinataire est invitée à venir réclamer

NOS MAISONS D'ÉDUCATION

Institut Sainte-Claire à Stans

On nous écrit : Le Pensionnat Sainte-Claire de Stans, qui compte 51 ans d'existence, a été fréquenté cette année-ci par 60 élèves. La plupart des inscriptions venant de l'étranger furent être différées ou refusées, à cause de la guerre. La religion est à la base de l'éducation, à Sainte-Claire. L'enseignement scientifique et professionnel a été complété par de très intéressantes conférences données par les RR. PP. Magnus Künzle, Adelm Jann, Veit Gadiet, par M. le conseiller d'Etat Hans von Matt, directeur de l'Instruction publique, etc.

Les épreuves orales heureusement subies, les travaux écrits en diverses langues, en mathématiques et en branches commerciales, les magnifiques dessins, les travaux des élèves des cours normaux ont témoigné du zèle des maîtresses et des élèves. Une visite à l'exposition des travaux manuels montrait l'importance qu'on attache aux ouvrages à l'aiguille.

La cérémonie de clôture a attiré de nombreux amis de l'établissement. Le programme en était des plus charmants. La fête s'est terminée par un éloquent discours de M. J. Kaslin, curé de Stans et commissaire épiscopal.

À la fin de juillet ont eu lieu les examens des élèves du 4^{me} cours normal, du cours de langues et du cours de travaux manuels pour l'obtention du brevet cantonal. Un plein succès a récompensé le zèle des futures maîtresses.

La Ligne des jeunes patriotes

Un Belge nous écrit :

Parmi les nombreuses bannières qui figurent à la procession de la dernière Fête-Dieu, à Fribourg, on a particulièrement remarqué un drapeau aux couleurs nationales belges fièrement porté et encadré par les enfants belges hospitalisés à Fribourg. Ce drapeau, qui n'est pas le drapeau national, mais un drapeau de société aux couleurs belges, a été offert aux enfants belges groupés sous le titre de « Ligue des jeunes patriotes ».

Lorsqu'à l'an dernier, au mois de mai, arrivèrent les premiers enfants belges évacués du territoire envahi, particulièrement du pays de Liège, le prêtre chargé de pourvoir à leur éducation religieuse leur demanda s'ils avaient fréquenté les sacrements; beaucoup d'entre eux répondirent affirmativement, ajoutant qu'ils faisaient partie de la Ligue des jeunes patriotes. A la question : « Qu'est-ce que cette ligue ? » ils répondirent : « C'est un groupement d'enfants qui s'engagent à prier, à communier et à faire des sacrifices aux intentions de la Belgique et de ses défenseurs. » Ce fut là le premier indice, et combien touchant, du zèle religieux et patriotique dont sont animés les enfants de la Belgique occupée. Un peu plus tard, le journal belge : le XX^{me} Siècle, en fournit un second, sous le titre : Des prières pour nos soldats. A la date du 10 mars 1918, il imprimait : « Il est beau de voir, dans les églises de Liège, les fidèles se réunir en grand nombre à tous les offices, se grouper en foule au banc de communion chaque dimanche et aux

jours de fête, voire même en semaine, afin que Dieu protège nos combattants. Il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne soient fiers de leur apporter le secours de leurs prières. Ils s'appellent : les « jeunes patriotes » et offrent chaque semaine la messe, la communion et un sacrifice à leur choix pour leurs frères qui sont au front. » — Entre temps, une œuvre analogue venue de France et portant le nom de : Croisade des enfants s'est établie à Fribourg parmi les enfants des pays alliés. Les enfants belges l'adoptèrent avec empressement et générosité, mais se réservèrent le titre venu de la patrie absente : Ligue des jeunes patriotes. Depuis lors, des données plus précises sont venues s'ajouter aux précédentes et montrent que l'on se trouve ici en présence d'un organisme sérieux et fécond. De source autorisée, nous apprenons en effet que l'œuvre fut fondée à Liège en 1915; avec l'approbation et de précieux encouragements de S. G. Mgr Rutten, évêque de Liège, elle s'étendit à tout le diocèse et, de là, sous le patronage de S. E. le cardinal Mercier, au diocèse de Malines et à toute la Belgique occupée.

C'est donc en parfaite communion d'idée avec tous les hommes d'œuvres belges que la Ligue des jeunes patriotes a été établie parmi les enfants hospitalisés à Fribourg.

Pour encourager les enfants à persévérer dans la voie si instantanément recommandée par l'épiscopat belge et leur donner en même temps l'occasion de manifester publiquement leurs sentiments religieux et patriotiques, on résolut de les doter d'un emblème marquant et durable. Déjà ils portaient tous un petit insigne aux couleurs belges représentant le Sacré Cœur, avec l'inscription « Espoir et salut de la Belgique ». On

projeta de leur donner en outre ce qui, dans tous les pays comme dans toutes les sociétés, symbolise et synthétise les aspirations nobles et élevées : un drapeau. L'idée fut lancée et immédiatement acceptée. Une souscription présentée tout d'abord aux membres de la colonie belge, puis aux nombreux amis que comptent les enfants belges dans la société française et fribourgeoise, rencontra un tel succès que les proportions modestes du projet primitif furent dépassées de beaucoup, de telle sorte que le drapeau dessiné et exécuté par les Sœurs Franciscaines de Fribourg constitue une véritable œuvre d'art. La Ligue des jeunes patriotes étant un groupement religieux et patriotique, il fallait que le drapeau le fût. Il représente donc d'un côté : le Sacré Cœur avec l'inscription dans les deux langues nationales : « Espoir et salut de la Belgique. » Dans les angles, des feuilles de chêne et de laurier entrelacées signifient l'endurance produisant des fruits de victoire, mais par le Sacré Cœur, qui aime et bénit les causes justes, et auquel les croyants espèrent et attendent le salut de la Belgique. L'autre côté, le côté patriotique, porte l'inscription : « Ligue des jeunes patriotes », et présente, au centre, le lion belge surmonté de la couronne royale, et la devise nationale : « L'union fait la force. » Enfin, pour rappeler aux enfants tout ce qu'ils doivent à la Suisse hospitalière et à la ville de Fribourg, où tant d'âmes généreuses leur donnent journellement les preuves les plus touchantes d'affection et de dévouement, à côté des armes de la Belgique, figurent la croix fédérale et l'écusson de Fribourg.

Né d'hier, le drapeau des enfants belges a déjà son histoire : il fut béni à la chapelle des enfants du Guinzel, au matin de la Fête-Dieu, et eut

pour parrain le lieutenant belge Cambier et pour marraine M^{me} De Marès, directrice des écoles belges de filles. Le même jour, il figura, en l'honneur du Saint Sacrement, à la procession, et groupa sous ses plis plus de 200 jeunes patriotes. Cinq jours plus tard, le 3 juin, à la chapelle du collège Saint-Jean, fut associé à la joie et à la manifestation de foi de près de 800 enfants belges qui reçurent des mains de Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, le sacrement de confirmation. Huit jours après, hélas ! il fut pour la première fois cravaté de deuil et prit part à la douleur de la colonie belge pleurant un de ses enfants les plus chers, Ernest Gaul, élève à l'Ecole normale de Hauterive, mort en Belgique, selon la belle parole d'un Suisse, victime de son dévouement en voulant sauver un de ses camarades entraîné par les eaux de la Sarine.

C'est ainsi que le noble emblème continuera à se mêler intimement à la vie de nos petits exilés et que, par son langage muet, mais éloquent, il rebassera leurs fêtes et consolera leurs deuils en faisant planer au-dessus de leurs joies et de leurs tristesses la double image de la religion et de la patrie. Et lorsque tomberont les barrières, il se mettra à la tête des petits Belges, les reconduira dans leur patrie libérée, auprès de leurs parents retrouvés, puis s'en ira reposer dans la basilique du Sacré-Cœur, à Bruxelles, où il dira dans les temps à venir avec quelle charité noble et chrétienne les enfants belges furent accueillis en Suisse, particulièrement à Fribourg, et comment la Belgique fut sauvée par le sang de ses soldats et les prières de ses enfants. Honneur et reconnaissance à tous ceux qui, par leur générosité, auront permis aux jeunes patriotes d'unir dans un même symbole l'amour de la religion et le culte de la patrie!

Dernière Heure

La contre-offensive française

Commentaire français

Paris, 13 août.
(Havas.) — La bataille marque aujourd'hui un temps d'arrêt entre l'Ancre et l'Oise. La pause est normale, après quatre jours de combats ininterrompus et d'avance continue, pendant lesquels les troupes alliées sont restées sans dormir et ont eu à peine le temps de manger. D'autre part, les Alliés organisent le terrain conquis et amènent l'artillerie, qui, une fois l'effet de surprise passé, doit briser l'obstacle d'une organisation défensive de l'ennemi.

Foch est trop économe de ses hommes pour manifester une impatience inopportune et fonder imprudemment. La résistance allemande sur la ligne Chauines-Roye est analogue à celle que nos troupes ont subie autrefois entre Ouchy-le-Château et Fère-en-Tardenois. Mais, une fois les deux centres de résistance maîtrisés, tout le front a sauté. Les Allemands ont dû évacuer la poche de ce secteur jusqu'à la Vesle. Il en sera de même, quand Chauines et Roye tomberont; l'armée von Hutier n'aura plus qu'à repasser la Somme.

En attendant, les troupes britanniques ont marqué aujourd'hui des progrès locaux fort importants, le long de la rive sud de la Somme. Elles mirent les lignes qui passaient à l'est de Méricourt à l'alignement avec Einhéchem, qui se trouve à 1500 mètres plus à l'est, sur la rive nord de la rivière.

Trois kilomètres plus au sud, elles ont enlevé le village de Prouart, malgré une âpre et coûteuse défense des Allemands.

Lihons a été également l'objet de violentes réactions adverses, mais le village est resté entre les mains des Alliés.

Plus bas encore, les Britanniques ont avancé leur ligne à l'est du village de Fouquescourt, vers la voie ferrée.

Dans le secteur des troupes françaises, ces dernières ont poussé à 2 kilomètres à l'est de Tilloloy, jusqu'au hameau des Loges, qu'elles enlèveront.

Le débordement du massif de Lassigny se poursuit par le nord, en avant de Roye-sur-Matz, et par le sud, en avant de Chevinoourt. Il est amorcé à l'est par l'encerclement de Ribécourt.

Ainsi, notre manœuvre se développe suivant le plan prévu.

Il convient de signaler l'importance de la constitution, aujourd'hui achevée, d'une armée américaine autonome, sous les ordres de Pershing et sous l'autorité de Foch. C'est un puissant instrument offensif de 250,000 soldats, parmi les meilleurs, qui viennent grossir les rangs des forces alliées, au moment où l'élan impérial est amoindri au point de ne plus disposer sur le front que de 20 divisions qui n'ont pas été engagées depuis l'offensive du printemps.

L'aviation française

Paris, 13 août.

Communiqué français de l'aviation :
Dans la journée du 11 août, en dépit de l'activité de l'aviation ennemie, qui a tenté de s'opposer au passage de nos forces aériennes, nos escadrilles de bombardement ont effectué des incursions fructueuses sur les lignes ennemies. Les centres de rassemblement, ponts, carrefours et voies ferrées ont été copieusement arrosés de projectiles.

L'important noué de communications de Penquicoourt a reçu, pour sa part, 7 tonnes de projectiles en plein jour, et de nombreux convois ont été embouteillés.

Au total, 57 tonnes de bombes ont été jetées, dont 22 pendant la nuit, sur le réseau de Ham, Noyon, Guiscard, Terquigny, etc.

Le même jour, 15 avions ennemis et 4 ballons captifs ont été abattus, et 21 mis hors de combat par nos pilotes, opérant en collaboration avec des équipes américaines.

L'aviation anglaise

Londres, 13 août.

Communiqué anglais de l'aviation :
Pendant la nuit du 11 au 12, nos aviateurs ont lancé 52 tonnes de bombes. Leurs objectifs principaux, de jour et de nuit, ont été les passages de la Somme et les embranchements de chemin de fer d'importance militaire. La gare de Courtrai et des voies de garage ont été violemment bombardées, en plein jour, par quelques-unes de nos escadrilles, volant à faible hauteur, sans aucune perte pour nous.

Les gares de Péronne et de Cambrai furent également attaquées, et l'on a constaté de bons résultats. Tous nos appareils de bombardement sont rentrés indemnes.

Les appareils ennemis, en grandes formations, ont été actifs sur tout le front de bataille. Pendant le jour, 29 appareils ennemis ont été détruits dans des combats aériens. Vingt-cinq autres sont tombés dispersés et quatre ballons ennemis ont été abattus en flammes. Cinq de nos appareils manquent.

Bulletin américain

Paris, 13 août.

Communiqué du 12, à 9 heures du soir :
Le long de la Vesle, les attaques allemandes dans le voisinage de Fismes ont été repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

Bulletin belge

Le Havre, 13 août.

Communiqué belge du 12, à 9 heures du soir :
Activité moyenne de l'artillerie. Des reconnaissances de nuit, qui tentaient d'aborder nos lignes, à Dixmude et à Draibank, ont été repoussées par notre feu. Une de nos patrouilles

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 10 août. — Le Conseil nomme M. Eugène Grand, conseiller national, à Romont, membre du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux.

— Il approuve le nouveau règlement intercantonal concernant la police de la navigation sur les lacs de Neuchâtel, Bière et Morat, ainsi que sur les canaux de la Thièle et de la Broye.

— Il ratifie la vente faite par le Recteur de Saint-Pierre, à Fribourg, d'un terrain aux Pâlabettes, en face de la gare.

— Il accorde à M. Raymond Peyraud, de Bulle, porteur du diplôme fédéral de dentiste, l'autorisation de pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

— Il autorise M^{lle} Alice Dessaux, sage-femme diplômée, établie à Lucens (Vaud), à pratiquer l'art obstétrical dans les communes fribourgeoises de Surpierre, Villeneuve, Prarot et Cheiry.

Chambre de commerce fribourgeoise

La chambre de commerce fribourgeoise, constituée officiellement le 19 septembre 1917, grâce aux efforts de la Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie et à l'appui bienveillant du gouvernement, a trouvé d'emblée, dans les milieux intéressés, un accueil des plus sympathiques. Pour répondre complètement à son but et aux nombreuses demandes de renseignements qui lui parviennent quotidiennement, elle vient de créer un secrétariat permanent qui, dès ce jour et jusqu'à nouvel avis, sera ouvert à jour tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures. Le samedi après midi, le secrétariat sera fermé. Bureau : à Fribourg, rue de Romont, 17. Téléphone : numéro 661.

Ainsi qu'il ressort de l'inscription au registre du commerce, la Chambre est actuellement administrée par M. Henri Buchs, fabricant, à Sainte-Apolline, président; M. Albéric de Week, banquier, à Fribourg, vice-président; M. Jules Oberson, licencié des sciences commerciales, à Fribourg, secrétaire-caissier.

Précautions contre le choléra

Nous avons dit que la commission de santé avait adressé aux préfets, conseils communaux et médecins du canton des instructions concernant les mesures à prendre contre le choléra.

La circulaire rappelle que le Conseil fédéral a déclaré contaminés par le choléra la Suède, la Russie et la Hongrie.

Après avoir mentionné les mesures fédérales en vigueur pour la prophylaxie contre le choléra, la commission de santé trace les règles suivantes :

1^o Voyageurs et bagages. Mesures de police. — A. Bagages. L'importation des effets personnels (linge de corps et vêtements) et de la literie usagée provenant des pays déclarés contaminés est interdite. Les bagages doivent être désinfectés à la frontière; les propriétaires de ces bagages recevront un certificat constatant que l'inspection et, le cas échéant, la désinfection ont eu lieu.

B. Voyageurs. Les voyageurs arrivant d'un pays déclaré contaminé devront être soumis, dès qu'ils seront parvenus à destination, à une surveillance médicale d'une durée de 5 jours, comptés à partir du moment où ils auront franchi la frontière suisse. Les agents préposés au contrôle des passeports à la frontière ont reçu l'ordre de signaler l'arrivée des personnes venant de ces régions aux autorités des localités dans lesquelles elles se rendent, de façon à permettre à celles-ci de placer sans délai ces personnes sous surveillance médicale. Nous enjoignons, de notre côté, à toutes les autorités chargées de la question des papiers (préfectures, secrétariats communaux, gendarmerie) d'informer immédiatement la Direction de la Police de l'arrivée de ces mêmes personnes.

Le médecin de préfecture ou, à son défaut, un médecin spécialement chargé par cette autorité, visitera au moins une fois par jour les voyageurs placés sous surveillance.

C. Obligation d'annoncer les voyageurs soumis à surveillance. — Les propriétaires d'hôtels, de pensions, de garnis et d'auberges devront signaler sans délai au syndicat et à la préfecture les personnes (indigènes et étrangères) qui logent chez eux et qui viennent de régions contaminées.

2^o Contrôle médical. — Les malades suspects doivent être traités comme des malades avérés jusqu'au moment où le diagnostic aura été définitivement établi, avec cette seule différence qu'ils ne seront pas isolés dans les mêmes locaux. L'annonce des cas suspects sera faite immédiatement à la Direction de la Police cantonale, par le moyen des formulaires habituels d'annonce des maladies contagieuses.

Nous rappelons que, à côté des cas de choléra à évolution rapide, il en est d'autres qui ne se manifestent que par un malaise et de la diarrhée et qui sont, à cause justement de leur peu de gravité qui les fait souvent méconnaître, d'autant plus à redouter au point de vue de la propagation de l'infection. De là découle la nécessité, dans une période comme celle que nous traversons, de vouer une attention particulière à toutes les affections gastro-intestinales.

Nous profitons de l'occasion pour attirer à nouveau votre attention sur la dysentérie épidémique. Cette maladie a régné, l'an dernier, en Allemagne, avec une certaine intensité et est arrivée parfois dans le proche voisinage de notre frontière. Cette épidémie n'est pas encore éteinte en Allemagne. Nous vous rappelons que la dysentérie épidémique a été classée, par arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917, parmi les maladies dont la notification est obligatoire.

La base de la prophylaxie antidyentérique — tant pour les malades que pour ceux qui doivent entrer en contact avec eux — est, en première ligne, une extrême propreté.

3^o Recherches bactériologiques et désinfection. — La circulaire règle la procédure des analyses à faire par l'Institut d'hygiène et de bactériologie.

En ce qui concerne la désinfection, les désinfecteurs locaux pourront faire le premier travail, mais la direction de la Station cantonale de désinfection devra être immédiatement avisée dans chaque cas, et elle se prononcera sur les mesures ultérieures à prendre.

Les autorités communales feront bien de se procurer, dès maintenant, des désinfectants. En cas de besoin, elles pourront s'adresser à la Station cantonale de désinfection.

En ce qui concerne le vaccin anticholérique, — pour le cas où des vaccinations préventives deviendraient nécessaires, — les médecins sont priés de s'adresser à l'Institut cantonal d'hygiène et de bactériologie.

4^o Lazarets d'isolement. — Les préfectures voudront bien nous faire sans retard, d'entente avec les médecins de préfectures, des propositions au sujet d'un lazaret de district qui pourrait recevoir les cholériques en cas de besoin. Il s'agirait, pour les premiers besoins dans les districts, d'un lazaret contenant une vingtaine de lits. La ville de Fribourg devrait avoir un lazaret spécial d'une cinquantaine de lits. Il est évident que, en cas d'épidémie étendue, les hôpitaux existants seront transformés en hôpitaux de cholériques. Il faut donc dès maintenant prévoir la possibilité de l'évacuation des malades ordinaires sur d'autres infirmeries temporaires.

Les préfets désigneront dès maintenant le médecin et le personnel préposés au service du lazaret. Le médecin sera naturellement le médecin de préfecture. Quant au personnel, il y aura lieu de s'entendre dans chaque district avec un ordre religieux, des infirmiers professionnels, des samaritains ou des volontaires.

5^o Asile pour personnes indennes. — Pour le cas où une épidémie locale viendrait à éclater, l'autorité communale aménagera des locaux spéciaux pour recevoir les personnes indennes obligées de quitter ces maisons contaminées.

6^o Transport et inhumation de cadavres. — Les autorités communales et les préfectures veilleront à ce que la mise en bière des cholériques décédés, le transport des corps au cimetière et l'inhumation se fassent conformément aux règlements des 6 octobre 1891 et 26 juin 1910.

7^o Mesures de portée générale. — Nous rappelons que, à côté des mesures immédiates précitées, il en est d'autres d'une portée plus générale qui sont d'une grande importance dans la lutte contre le choléra : ces mesures concernant les eaux potables et les eaux ménagères, le contrôle des denrées alimentaires, ainsi que l'assainissement des égouts et des localités.

A. Contrôle des eaux potables. — De grands progrès ont déjà été réalisés à cet égard dans notre canton. Les préfectures et les conseils communaux voudront bien vouer une attention spéciale à cette question et en référer à notre Institut cantonal d'hygiène dans les cas douteux.

B. Contrôle des denrées alimentaires. — Les organes du contrôle cantonal s'efforceront d'intensifier leur activité.

Nous rappelons spécialement que, en temps de choléra, il est nécessaire d'interdire la vente des fruits mal mûrs et de tous les aliments susceptibles de provoquer des troubles gastro-intestinaux.

C. Hygiène de l'habitation. — Une loi sur l'hygiène de l'habitation est actuellement en préparation. Il s'agit d'une question grave, délicate, et dont la solution immédiate est difficile. Nous demandons, toutefois, aux autorités communales de prendre sans retard les mesures les plus urgentes. Les logements malpropres, mal éclairés, humides et encombrés constituent un milieu de choix pour le développement des maladies infectieuses, notamment du choléra. C'est, par conséquent, un devoir impérieux des autorités locales de se rendre compte par des inspections de l'état des logements en général, en vouant une sollicitude particulière aux habitations des ouvriers et de la population pauvre, et de supprimer le plus rapidement possible toutes les déficiences qui auront été signalées. Cette inspection sanitaire des logements devra s'étendre aux auberges, pensions, hôtels garnis, habitations collectives, maisons de logeurs, ateliers et fabriques, ainsi qu'aux établissements abritant une nombreuse population (asiles de pauvres, orphelinats, hospices, etc.).

Au cours de ces inspections, on examinera tout particulièrement l'état des latrines; on vérifiera la manière dont se fait l'enlèvement des matières usées et des eaux sales. L'évacuation des eaux sales dans les buanderies devra être contrôlée avec une attention toute particulière. On vérifiera dans quel état de propreté se trouvent les abords des bâtiments et plus particulièrement les cours, arrière-cours et les ruelles.

Les fosses devront être vidées avec toutes les précautions voulues; celles qui ne sont pas rationnellement installées seront modifiées et celles qui sont en mauvais état d'entretien ou d'étanchéité seront réparées. Au besoin, les autorités communales et les préfectures prendront les mesures coercitives nécessaires. En cas de doute, elles consulteront la Direction de la Police cantonale.

La circulaire conclut :

« Toutes les mesures que nous vous demandons de prendre ont, pour le moment, un caractère préventif et visent un péril encore éloigné. Nous vous prions de bien vouloir les observer strictement et nous comptons sur votre collaboration pour épargner à notre pays les risques d'une invasion cholérique. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition générale à l'orgue.

ce billet qui lui sera remis, sous enveloppe scellée, par la concierge, Pépiniel, 3, au 3^{me} étage, contre un carré de papier portant son prénom.

Le lac de Mierjelen

L'autre jour, le glacier d'Aletsch a fait irruption dans le lac de Mierjelen, dont le niveau s'est élevé à 51 m. 5. On redoute un débordement.

Les chamois

On nous écrit de Sion :
Le nombre des chamois s'est considérablement accru dans le massif du Mont-Pleureur. De sérieux dégâts auraient été commis dans les alpages par ces animaux.

Echos de partout

LES GARDIENS DU MORAL

De La Fouchardière, dans l'Œuvre :
Il faut jouer hautement la censure postale qui veille aux confins d'Algérie.

Une censure postale, à considérer son devoir dans le sens étroit, c'est-à-dire de ne laisser passer que les lettres et puis les recacher, de telle façon qu'aucun secret militaire ne puisse filtrer; par exemple, on ne doit pas savoir en province que les gardes de Paris portent maintenant de casque et on ne doit pas apprendre à Paris que les Américains viennent d'Amérique par bateau.

Mais la censure d'Alger envisage son devoir sous un aspect plus large, plus noble, plus haut; elle s'est donné pour mission d'empêcher le cafard de France de pénétrer en Algérie, et réciproquement le cafard algérien d'émigrer en France. Elle a ainsi établi une sorte de cordon sanitaire sur toute la largeur de la Méditerranée.

La censure postale d'Alger ouvre ses lettres qui arrivent et celles qui partent sous le bon office de la franchise militaire; elle les lit attentivement, sondant les reins et les cœurs; elle se livre à des prodiges d'exégèse et à des miracles de castilisme; puis, laissant les textes orthodoxes suivre leur destin, elle retient les pages hérétiques et les remet au bras séculier, c'est-à-dire à l'autorité militaire, qui se charge de châtier ses coupables.

Un poilu, au cours d'une lettre qu'il écrit à sa femme, montre-t-il, non pas du découragement, mais de l'énerverment ou de la tristesse? Se plaint-il de la nourriture ou de la longueur d'une séparation qui tend à devenir éternelle? S'agrite-t-il, au dépôt ou à l'hôpital, la présence d'un méchant Flück qui aggrave gratuitement le poids de la servitude militaire nécessaire et suffisante?

La lettre n'arrivera jamais, jamais à la femme du poilu. Car le poilu n'a pas besoin de confier ses peines à sa femme. Il lui suffit de les avoir confessées à la censure postale. Et la censure postale d'Alger, ayant enrichi d'une annotation son crayon bleu la lettre du poilu, la remet à la plume des bureaux militaires. Au bout de la filière, il y a les locaux disciplinaires, où le poilu va faire une cure de quinze jours ou d'un mois. Quand il sort de là, le poilu est guéri du cafard; au moins, il n'en parle plus à personne, ce qui revient au même. Il a appris que le troupière français doit toujours être joyeux, comme dans les chansons, comme dans les journaux.

Quel besoin le soldat a-t-il de rédiger des autographes? N'existe-t-il pas des cartes postales réglementaires, portant sous forme de mentions imprimées toutes les communications utiles ou agréables entre parents, entre époux, entre gens qui s'aiment et que séparent les hasards de la guerre : « Je me porte bien. » — « Je suis bessé. » — « Je suis évacué... » Ça suffit. Le soldat français ne doit jamais écrire : « Je suis embêté. »

MOT DE LA FIN

De l'Horizon, journal français du front :

« S'il nous avait écouté autrefois ! me dit la bonne pèlle qui me parlait de son petit fils. S'il avait étudié; aujourd'hui, il ne serait pas bessé. »

— Comment ! pas bessé ! J'allais citer l'Ecole normale, Polytechnique, Centrale; mais la dame, sans m'en laisser le temps :

— Nous voulions en faire un gendarme...

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

7 août. — Bosson, Marie, née Demierre, épouse de Jean, de Rue, 50 ans, rue de l'Hôpital, 25.

Brulhart, Pierre, époux d'Emire, née Junod, d'Alterswil, 24 ans, rue d'Or, 91.

8 août. — Bilal, Alice, fille de Bilal, Marie, de Muriaux (Berne), 40 ans, prébendaire à la Providence.

9 août. — Angélox, Ernestine, fille de Léon et de Julie, née Gummy, de Cominbœuf, 10 ans, route de Bertigny, 19.

10 août. — Kolly, Lydie, née Fasel, épouse de Pierre, de Fribourg et Essert, 63 ans, Pérolles, 6.

Huguenot, Louis, fils de Jean, d'Autigny, prébendaire à l'Hôpital des Bourgeois, 72 ans.

11 août. — Mossu, Jules, époux de Marie, née Egger, hôtelier, de Broc, 26 ans, Hôtel de l'Autruche.

12 août. — R. P. Nouvelle, Auguste, de Toulon (France), religieux, 80 ans, rue du Botzel, 5.

Dufey, Marc, époux d'Alexandrine, née Magnin, ancien instituteur, de Palézieux, 57 ans, rue du Tir, 11.

Les décès écrits en italique sont dus à la grippe.

Calendrier

Mercredi 14 août

Vigile de l'Assomption

Jeûne et abstinence

a pénétré dans les positions de l'ennemi et a ramené une mitrailleuse.

Une position branlante

Londres, 30 août.

(Reuter.) — On apprend que les Français refoulent graduellement les Allemands du massif de Lassigny, et on s'attend, d'ici à quelques heures, à recevoir la nouvelle de la prise des crêtes et de la position principale.

Une division autrichienne en France

Londres, 13 août.

(Reuter.) — Une division autrichienne a été identifiée sur le front ouest.

Le bombardement de Carlsruhe

Carlsruhe, 13 août.

La Gazette de Constance confirme que des aviateurs ennemis ont bombardé dimanche matin, à Carlsruhe, quelques maisons et un camp d'officiers prisonniers. Quelques dégâts matériels ont été causés.

Bombardement de villes allemandes

Frankfort, 13 août.

(Gazette de Frankfort.) — Lundi matin, vers 9 heures, des aviateurs ont attaqué Frankfort. Il y a eu des dégâts matériels, et, bien que l'alarme ait été donnée à temps, on signale plusieurs victimes, principalement dans la rue.

Bâle, 13 août.

On mande de Carlsruhe aux journaux bâlois : Lors de l'attaque aérienne de dimanche sur Carlsruhe, un certain nombre de maisons ont été fortement avariées par les bombes, dans le vieux quartier de la gare, ainsi que plusieurs camps d'officiers prisonniers, dans les environs de la ville. Les officiers anglais étaient précisément en promenade dans l'intérieur du camp, lorsque la première bombe tomba. Elle frappa un groupe d'environ 40 officiers et en tua 18. Les 22 autres ont reçu des blessures graves; leur état est désespéré.

Le recrutement en Autriche

Vienne, 13 août.

(B. C. V.) — Le Bureau de correspondance viennois apprend de source compétente que les nouvelles parues ces derniers jours dans les journaux, au sujet d'un recrutement complémentaire des classes d'âge 1896 et 1876, qui aurait lieu dans le courant de l'automne de cette année-ci, sont dénuées de tout fondement.

Les radicaux russes se prononcent pour l'Angleterre

Stockholm, 13 août.

(Wolff.) — Le parti constitutionnel-démocrate de Pérograd a discuté les propositions de l'ancien ministre Miloukof, en faveur d'une alliance avec l'Allemagne. Le parti a rejeté ces propositions et a décidé, à l'unanimité, que la politique russe devait s'appuyer sur l'Angleterre.

SUISSE

L'agitation ouvrière

Lugano, 13 août.

Un mouvement ouvrier s'est produit à nouveau à Bodio, parmi le personnel des usines du Nitrum. La commission cantonale de conciliation est sur les lieux.

Un avion italien sur Chiasso

Chiasso, 13 août.

Avant-hier, à 10 h. 3/4, un aéroplane aux couleurs italiennes a survolé Chiasso, à une très grande hauteur, provoquant le tir des postes frontalières. Il a disparu ensuite dans la direction Bisbino-Varese.

Noyé en se baignant

Lugano, 13 août.

On annonce, de Malvaglia, dans la vallée de Blegno, qu'un prêtre, M. l'abbé Charles Peruzzi, de Sonogio, s'est noyé en prenant un bain.

Lait écrémé

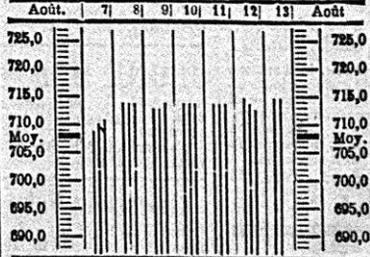
Communiqué de l'Office cantonal du lait et des produits laitiers :

Le public est informé que, à la suite d'une entente avec l'Office fédéral pour l'action de secours, le lait frais écrémé vendu au détail sera rationné dans la même proportion que le lait condensé écrémé; les laiteries pourront donc délivrer deux litres de lait écrémé pour un litre de lait complet. Le subside sera de 2 cent. par litre de lait écrémé, alors qu'il est de 4 cent. pour le lait complet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 13 Août

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Août.	7	8	9	10	11	12	13	Août.
11 h. m.	13	11	13	13	14	15	17	11 h. m.
11 h. m.	13	14	21	20	21	20	19	11 h. m.
7								

Madame Cécile Humbert et ses enfants, Emile et Marie-Thérèse, à Amont; Monsieur et Madame Félix Humbert et leurs enfants, à Courtion; Monsieur et Madame Maurice Humbert et leurs enfants, à Courtion; Monsieur et Madame Séraphin Humbert et leurs enfants, à Genève; Madame et Monsieur Jules Perrotel-Humbert, à Cornérod; Mesdemoiselles Marie-Louise et Cécile Humbert, à Courtion; Messieurs Jules, Louis et Emmanuel Humbert, à Courtion; Madame veuve A. Bouverat-Brähler et ses enfants, à Amont; Madame et Monsieur Emile Bilat, aux Cerneux-Ventil (J. B.) et leur fils, Joseph Bilat, à Lausanne; Monsieur et Madame Arthur Bouverat-Tollet et leurs enfants, à Amont; Monsieur et Madame Lucien Bouverat-Cerl et leurs enfants, à Amont; Madame et Monsieur Albert Buehler, à Vallon; Madame et Monsieur Maris Parfate et leur enfant, aux Ecarrés (J. B.); Mesdemoiselles Julia et Maria Bouverat, à Amont; Monsieur Aurèle Bouverat, à Amont; les enfants de feu Numa Bouverat; Mesdemoiselle Gabrielle Bouverat, à Fribourg; Mademoiselle Nelly Bouverat, à Amont; Monsieur Numa Bouverat, à Fribourg; les familles Humbert, Progin, Perrotel, Maillard, Bollat, Brähler, Bouverat, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte très cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne vivement regrettée de

Monsieur Aloys HUMBERT-BOUVERAT

leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 12 août, dans sa 32^{ème} année, après une pénible maladie, muni des sacrements.

L'ensevelissement aura lieu à Amont, mercredi 14 août, à 9 1/2 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Madame Marie Mossu-Egger; Madame Phil. Egger; Monsieur et Madame Joseph Mossu, à Bex; Monsieur et Madame Eugène Mossu et leur famille; Monsieur et Madame Achy-Mossu, à Charney; Monsieur et Madame Ant. Barraz et leur famille; Mademoiselle Eugénie et Monsieur Gaston Mossu, à Broc; Monsieur et Madame Egloff; à Broc; Monsieur Anselme Mossu; la famille Auguste Mossu; Monsieur et Madame François Mossu et leur famille; la famille Joseph Gaillard, à La Roche; Monsieur Jules Gaillard, à Grayères; Monsieur et Madame Sudan-Gaillard, à Broc; Monsieur et Madame Baumer-Gaillard, à Baden, ainsi que leur parenté, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules MOSSU

hôtelier

leur cher époux, fils, petit-fils, frère, neveu et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 27 ans, le 11 août, après une courte mais pénible maladie, muni de tous les sacrements de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi 14 août, à 8 1/2 heures, à Saint-Nicolas.

Départ du domicile mortuaire à 8 h. 20.

R. I. P.

L'Union Instrumentale

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jules MOSSU

hôtelier

membre passif

décédé le 11 août.

Les membres sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi 14 août, à 8 1/2 h., à l'église de Saint-Nicolas.

Départ du domicile mortuaire, à 8 heures 20.

R. I. P.

Société des Cateliers

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Jules MOSSU

Hôtel de l'Austruche

L'enterrement aura lieu mercredi, à 8 1/2 heures.

R. I. P.

Mademoiselle Aloys Uldry, à Esmonin, a le grand chagrin de faire part à ses parents, amis et connaissances de la mort de son père

Monsieur Casimir ULDRY

décédé à Esmonin, le dimanche 11 août, après quelques jours de maladie, à l'âge de 79 ans, muni de tous les sacrements de la religion.

L'enterrement aura lieu à Romont, demain, mercredi 14 août, à 8 1/2 heures du matin.

Priez pour lui.

R. I. P.

Un office sera célébré mercredi matin, à 8 heures, à l'église du Collège, pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph Bulliard

toucher

décédé à Berne, clinique du Salem, jeudi 8 août.

R. I. P.

Madame Auguste Dufey-Magnin, à Fribourg; Monsieur et Madame Robert Dufey-Schnegg, bandagiste, à Fribourg; Monsieur et Madame Jules Dufey et leur famille, à Remens; Madame veuve François Dufey et sa famille, à Saint-Jean-le-Vieux (France); Monsieur et Madame Alexis Dufey et leurs fils, à Bâle; Monsieur Ferdinand Freymond-Dufey et sa famille, à St-Cierges; Monsieur et Madame Fernand Bussy et Mademoiselle Eugénie Bussy, à Crisier; Madame et Monsieur Louis Grobety-Magnin et leur famille, à Lausanne, Capitella (Espagne), et Zurich; Mademoiselle Emmeline Schnegg, à Fribourg; et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent

MONSIEUR

Auguste DUFFY-MAGNIN

Instituteur émérite

survenu le 12 août 1918, après une pénible maladie, à l'âge de 57 ans.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, le mercredi 14 août. Départ de l'Hôpital Daler à 1 h. Les dames ne suivent pas.

« Repose en paix ! »

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Etudiant interné français

25 ans, catholique, d'excellente famille, élève de l'École Nationale des Chartes; étudiant en droit et en lettres à la Sorbonne, à Paris. Ayant déjà pratiqué l'enseignement. Très bonnes références. Accepterait au pair ou en conditions très modestes. Précipitator, leçons particulières, ou professeur dans institution, en langue française, à élèves de n'importe quelle force. — S'adresser sous P 4722 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Dans petit hôtel du canton de Neuchâtel, on demande deux

JEUNES FILLES

une pour aider à la maîtresse, bonne occasion de bien apprendre l'allemand, une jeune fille de 16 à 17 ans pour aider dans les chambres et les salles. 4444 S'adresser sous P 4737 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME

de 17 ans connaissant l'allemand et le français demandé place comme apprenti de commerce. S'adres. sous chiffre P 4727 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande tout de suite

JEUNE FILLE

20-25 ans, pour aider au ménage. S'adres. à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 4746 F.

JEUNE HOMME

connaissant la dactylographie demandé place dans bureau ou magasin. 4411 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 1525 B.

Abricots du Valais

Franco brut 5 kg. 10 kg. 20 kg.
Extra 10.50 20.50 40.—
Moyens 9.50 18.50 36.—
P-confitures 9.— 17.50 34.—
P-décorés 11.— 21.50 42.—
Dandinaz, Cherrat, Valais.

A VENDRE

maquette rouge, argenterie (étui à cigarets, couteils à café, etc.) chaises d'or. 4435

Hôtel de la Croix-Blanche, N° 5, depuis 5 heures.

R. I. P.

ON DEMANDE
pour institut

une personne

de toute confiance honnête et sérieuse pour faire la cuisine. S'adresser avec référence sous chiffres P 4704 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4419-948

Industrie du Valais demande

premier comptable expérimenté

de préférence marié. — Offres avec présentations et références sous chiffre S 33136 L Publicitas S. A., Lausanne. 4388

MAITRE VACHER
sans enfants

désire place stable

dans une ferme ou chez marchand de bétail, avec, si possible, logement.

Entrée à volonté.

S'adresser sous P 4669 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

un bon vacher

entré tout de suite ou vers la fin août, pour une ferme près de Fribourg. Bons gages.

S'adresser sous P 4637 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE

sachant faire les travaux du ménage et une bonne encoie bourgeoise demande place. Entrée à convenir.

S'adresser par écrit sous chiffre P 4703 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4418

Fred. Hanselmann

— Place de la gare —

Coiffeur

pour

Dames et Messieurs

Postiches-Manicure

Massage facial

ON DEMANDE

une honnête et bonne

filie à tout faire

et aider au café. 4399

S'adresser sous chif. P 4678 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande pour tout de suite une

bonne cuisinière

S'adresser à l'Hôtel du Monton, à Belfaux.

ON DEMANDE

pour villa à la campagne, près Fribourg une

personne

sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. Entrée 20-23 août. Il y a déjà une bonne d'enfants dans la maison. 4443

S'adresser sous P 4736 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE

propre et active, sachant faire la cuisine, est demandée tout de suite. 50 fr. par mois. 4382

Offres avec certificats sous P 4685 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Apprenti relieur

intelligent est demandé tout de suite contre rétribution immédiate, chez Emile Ramstein, Rue de l'Hôpital 15, Fribourg.

Famille catholique à Lucerne demande

filie de chambre

bien recommandée, sachant coudre et repasser. 4369

S'ad. à Publicitas S. A., Fribourg sous chiffre P 4641 F.

LA MEILLEURE

Ecole d'apprentis CHAUFFEURS

Ed. von Aitz, Auto-garage, Fesex (Neuchâtel), Tél. 18.85. Demander prospect. et renseignements. 4312

A VENDRE

machine à battre

faute d'emploi, pouvant se servir à bras ou avec manège, ainsi qu'un collier de cheval pour la voiture, avec bride et guides. S'adres. à Théophile Gendreau, Neyruz. 4417

Papiers peints

meubles choisis. Très bon marché, chez F. HOPP, Ameublements, rue du Tir, Fribourg.

DENTISTE

D^r Max BULLETT

absent

jusqu'à fin août

UN JEUNE OUVRIER

sellier tapissier

peut entrer tout de suite chez Aurélien Aubry, sellier, Breuveloux (Jura). 4318

Une bonne fille

au courant des travaux du ménage, pourrait entrer tout de suite chez M^{me} Jeanne VAUCHER, boucharde, à Flourier.

ON DEMANDE

une jeune fille

honnête, pour aider dans le ménage et au magasin. Bon traitement, vie de famille. 4183

S'adresser sous P 4666 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vous pouvez gagner

UNE FORTUNE

de

Fr. 500,000

(avec 5 francs le 16 août 1918 en achetant une obligation à primes Panama 1888 (garantie), payable Fr. 5.— par mois ou au comptant.

Chaque obligation doit infailliblement sortir une fois, soit avec un lot de Fr. 500,000, 250,000, 100,000 etc., etc., soit au minimum avec un bénéfice de plus de 100 % de l'argent versé.

Demandez sans ret. le prospectus gratis et franco à la

Banque STEINER & Co

LAUSANNE

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, planétas, broderies pour linge, etc. Échantillons par retour du courrier. P 358 G 593

H. Mettler, Hérisau, fabrique spéciale de rideaux brodés.

MÉNAGÈRES

IL D'YAXA

pour faire briller instantanément tous vos ustensiles en cuivre et en métal

Produit suisse supérieur

EN VENTE PARTOUT

FABRIQUE L'AIGLE, YVERDON

A VENDRE

au Schenberg un

chalet moderne

S'adresser sous P 4448 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande à acheter

bon chien de trait

qui devrait être en même temps bon gardien. 4438-951

S'adresser à la Soc. pour l'utilisation de déchets, Monécq, Fribourg. Téléphone 549.

A VENDRE

bottes vernies, tunique, pantalons, ancien uniforme. 4421

S'adresser sous chif. P 4707 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A louer à Tavel pour le mois de septembre ou époque à convenir

un très joli logement

avec grand jardin, excellente cave, remise et écurie. 4443

S'adresser à la Préfecture audit lieu.

Volailles de table

James poules plumées, à 5 fr. le kg. (Pom. Fribourg, livraison à domicile le samedi après midi), Station d'incubation Courtepin. Téléph. 14.05.

D^r J. BERTHIER

Les Vitraux de Mehoffer

A FRIBOURG

(4 planches hors texte)

PRIX : 1 fr. 50

Se vend au profit des enfants polonais pauvres.

En vente aux Librairies Saint-Paul Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

AVIS

M^{me} veuve BARRAS, à Bulle, avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son magasin à l'ancien magasin des Demoiselles Morand, Place du marché.

Elle a également le plaisir de lui rappeler qu'elle possède un grand stock de bonneterie, gants, bas, caleçons, camisolos, chandails et jaquettes de laine à des prix très avantageux, ainsi que des lainés et cotons. Un grand choix de boutons et garnitures, etc.

Représentation de la MAISON BONNARD pour les tissus et confections. 4277

Collège Maria-Hilf

SCHWYTZ

Cours préparatoires: Gymnase. Ecole de commerce. Ecole technique. — Ouverture: les 24 et 25 septembre. Le Rectorat.

CAFÉ-RESTAURANT A LOUER

A louer à de favorables conditions, pour le 1^{er} novembre 1918, le

Café-restaurant de la Brasserie de l'Epee

situé près de la caserne et sur la place du marché au bétail.

S'adresser pour traiter à M. Progin, Grand'Rue, 26, Fribourg.

Je demande à Fribourg

appartement de 3-5 chambres

avec dépendances, si possible pas trop loin de la gare. 4439

Remettre offres à la concubine de l'avenue de la gare, pour H. Leimgraber, D^r en Droit.

VERRERIE DE ST-PREX

Pour conserves de fruits, demandez les

BOUTEILLES à fruits

à large ouverture (40 à 42 mm.) avec les bouchons en liège s'y adaptant. Dimensions: 1/2 l., 3/4 l., 1 l., 1 1/4 l. et 2 lit. Les commandes peuvent se faire directement à la Verrerie ou dans tous les bons magasins de quincaillerie et d'articles de ménage.

On demande à acheter

PAILLE

de froment et de seigle. 4447

Brasserie du Cardinal, Fribourg.

Machines à écrire

Vente - Location

Réparations

DALER Frères

FRIBOURG

Téléphone 650

A REMETTRE

à Genève, un ancien et important café-brasserie. Très forte clientèle. — Ecrite sous K 16080 X à Publicitas S. A., Genève. 4124

Librairies Saint-Paul

Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles

FRIBOURG

Publications pratiques:

Fournier. — Le jardinier potager. . . Fr. 1.90

Fournier. — Le jardinier fleuriste. . . Fr. 3.75

Fournier et Baillieu. — Le jardinier moderne. . . Fr. 7.—

Renouard. — Nos petits ennemis. Les parasites de l'habitation et du jardin. . . Fr. 1.00

Hocquart. — Le secrétaire de tout le monde. . . Fr. 3.15

Le petit secrétaire de tout le monde. 30 cent.

M^{me} Rosalie Blanquet. — Le livre de la Ménagère. . . Fr. 3.50

M^{me} E.-H. Gabrielle. — La cuisinière modèle ou l'art de faire une bonne cuisine avec économie. . . Fr. 8.15

Thérèse Provence. — La cuisine de tous les jours. . . Fr. 3.60

M^{me} Rosalie Blanquet. — La cuisinière des ménages. . . Fr. 4.40

La petite cuisinière des ménages. . . 30 cent.

Zoé Florentin. — Nouveau livre de compléments en vers et en prose. . . Fr. 2.50

Petit livre de compléments. . . 30 cent.

Petit livre de compléments. . . 65 cent.

Bonnefont. — Tours de physique et de chimie amusantes. . . Fr. 1.90

Tours de physique et de chimie. . . 30 cent.

AVIS AUX PARENTS!

Collège catholique près St-Michel

ZOUG

Ecole secondaire, gymnase, cours commercial, école normale. Cours préparatoire pour Français et Italiens. Situation magnifique et salubre. Localités modernes. Reentrée le 1^{er} octobre. Programmé gratis. La Direction.

La commune de Monthey demande un

Professeur d'école secondaire

pour son école industrielle inférieure. — Adresser offres, certificats, références et présentations à M. Trottoir, président, à Monthey. P 25240 L 4340

La Banque Fédérale S. A.

A BERNE

recommande la location de

coffrets d'acier

installés dans ses chambres fortes, pour la garde de valeurs, documents, bijoux, argenterie, etc.

Sûreté complète contre vol, incendie, etc.

Discrétion absolue. — Prix à partir de 2 francs.

Elle se charge en outre de la garde de dépôts ouverts et fermés (plus cachetés, malles, corbeilles, boîtes ficelées, etc.). Tarif modéré.

S'adresser, pour renseignements, au Service des Titres. P 5099-Y 3620

Le Goître

est la maladie de la glande thyroïde; d'un organe très important. Avant d'essayer un remède quelconque contre ce mal ou au cas où tout remède et opération seraient restés sans résultat, demandez un prospectus gratis au

Dépôt du « Strumacid », à Ziegelbrücke, 64

C'est le seul remède pour faire disparaître le mal

Avant de faire votre commande, et dans votre intérêt demandez

notre catalogue.

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.

J. Marty, gérant

FRIBOURG

Henniez-Lithinée

la plus pure et la plus digestive des eaux alcalines. Recommandée contre les maladies du foie, des reins, de l'estomac, la goutte, calculs, rhumatismes, etc., etc.

Représentant p. Fribourg, M. J. Scherwey, rue de la Banque.

HOTEL DES BAINS

Henniez (Vaud)

Saison de juin à septembre. Pour renseignements, s'adresser au Directeur. 3814

La Pharmacie BARBEZAT

portera dorénavant le nom de

Pharmacie de l'Abbatiale

à PAYERNE

RHUMATISMES

L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du flacon de 120 pilules, 6 fr., franco de port et d'emballage, contre remboursement.

Pharmacie de l'Abbatiale PAYERNE

Brochure gratis sur demande

A VENDRE

Pour cause de décès, l'hoirie de Jean Dévand vendra aux enchères publiques, la propriété qu'elle possède à Farvagny-le-Grand, soit: maison d'habitation avec grange, écurie, un grand jardin et verger d'environ deux poses, 1^{re} qualité.

Les mises auront lieu le lundi 26 août, à 2 heures après midi, à la porte de l'Union, à Farvagny-le-Grand. 4427-950

Entrée en jouissance, 1^{er} janvier 1919.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sylvana

„L'eau de table parfaite“

CONCESSIONNAIRE: Jean MEYER, 18, rue de l'Industrie, Pérolles, FRIBOURG. — Téléphone 1.73